



APAJH

Additionnons nos différences

"La Revue" de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



HANDICAP :

LE SPORT, BIEN PLUS

QU'UN LOISIR

Dossier spécial

Autonomie et handicap | N'oublions pas le médico-social

FORMATION 2021



- Pour les professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire
- Pour les travailleurs d'ESAT et d'EA
- Depuis 1984, une forte expertise de la formation continue dans le secteur du handicap



N°121
 Décembre 2020
 Couverture | Solen Ruaud



Editorial

Pour une année 2021
 de solidarité
 et d'engagement !

Terrible année 2020 avec cette pandémie qui génère décès, souffrance, isolement, séparation et inquiétudes.

Nous vivons des mois terribles avec un avenir incertain.

Première vague et confinement total.

Deuxième vague et confinement adapté.

Troisième vague ?...

Militants bénévoles et collaborateurs ont répondu présents, se sont adaptés, ont imaginé des réponses en lien avec cette situation inconnue jusqu'alors.

Nos collaborateurs attendent toujours en cette fin d'année 2020 une réponse digne des pouvoirs publics.

Ils méritent tout notre respect pour cet engagement professionnel de tous les instants.

Avec engagement et grande capacité d'invention, d'innovation.

Et que 2021, avec prudence et raison, nous permette de vivre !

Nous avons prévu de réaliser cette revue nationale sur le thème de l'activité physique et du sport.

L'actualité nous a incités à rajouter un thème majeur, la naissance et la création de la 5ème Branche de Sécurité Sociale Autonomie, quel que soit l'âge.

Depuis les réalisations du Conseil National de la Résistance en 1947, nous n'avions plus jamais connu de moment aussi important sur le champ de la Sécurité Sociale.

Vous avez donc entre les mains une revue nationale à double entrée, avec deux thèmes majeurs développés.

L'activité physique, le sport font partie ou devraient faire partie de la vie de tout un chacun.

Situation de handicap ou pas, ils devraient faire partie de tout parcours de vie.

Avec exigence et ambition, pour être mieux, s'entretenir, se dépasser, avoir un autre regard sur soi-même.

Chez soi, en établissement, seul ou avec d'autres, ces activités sont constitutives du droit à vivre pleinement au-delà des singularités.

Mouvement défricheur, nous avons obligation à faire tomber toutes les barrières, tous les freins, toutes les peurs, afin que toutes les personnes en situation de handicap, avec leurs potentiels, accèdent sans difficulté aux activités physiques et au sport.

Pour une pleine et totale citoyenneté !

Le deuxième thème de cette revue est celui de la création de cette 5ème Branche de Sécurité Sociale Autonomie au 1er janvier 2021.

Les fondations législatives sont posées et c'est un moment historique considérable ! Mais soyez-en convaincus, il va falloir se battre !

D'abord que les personnes en situation de handicap en soient partie prenante, de la naissance à la mort.

Et que l'on n'en fasse pas une réponse uniquement consacrée au grand âge et à la dépendance.

Il va nous falloir convaincre.

Et en sus du périmètre, les objectifs et les moyens, et la gouvernance avec la participation des organisations représentatives des personnes et de leurs familles, comme au Conseil actuel de la CNSA.

Vaste programme, exaltant !

Nous nous y sommes engagés dès le début, et nous n'avons qu'un seul mandat, réussir !

2021, malgré une situation sanitaire qui à coup sûr rendra la vie sociale, économique, compliquée, ne lâchons rien !

Depuis bientôt 60 ans, militants bénévoles, personnes en situation de handicap, collaborateurs APAJH ont su faire la preuve que lorsque la volonté est là, la réussite suit !

Inventons, imaginons, proposons et bâtissons !

Notre monde a besoin de justice, de solidarité, de respect.

Notre responsabilité est grande, le champ est immense !

Soyons dignes de nos anciens de 1962 pour une société plus juste, solidaire, inclusive et laïque !

Jean-Louis GARCIA

Agen, le 20 décembre 2020

Sommaire

Dossier thématique Sport

- Le sport, un vecteur d'acceptation de soi et de l'autre 2
- Sport, activité physique et bien-être pour tous 4
- Les sportifs de l'APAJH Paris prennent la parole 6
- La boxe éducative et thérapeutique |
une activité coup de poing 7
- Les défis de l'accessibilité : Paris 2024 8
- Portrait de Philippe Ribière, champion d'escalade 10
- Le sport, vecteur de lien social avec Tous au Bad ! 12
- La pratique du sport dans les établissements médico-sociaux 14
- Rencontre avec la championne Marie-Amélie Le Fur 18
- Bursa Ersoy, une championne de judo à l'ESAT 20
- Sport adapté : Au fil des sports transforme l'essai 21
- Le sport à l'école... dans les ULIS aussi ! 22
- Devenir professeur de sport quand on est en situation de handicap 23
- Le sport pour tous au cœur de la ville 24

Le sport, un vecteur d'acceptation de soi et de l'autre

Du joggeur du dimanche aux champions du monde de football, en passant par les supporters dans les stades ou dans leur canapé... le sport a vocation à rassembler, unir et oublier les différences pour ne retenir que la passion commune.

Indissociable d'un bon état de santé physique, la pratique régulière d'un sport est source d'équilibre psychique, de bien-être et d'épanouissement. Au-delà de se sentir bien dans et avec son corps, le sport, comme loisir ou en compétition, est un moyen de se défouler et de s'exprimer. Pour certains, une activité physique est également un outil thérapeutique, pour se réapproprier, soulager ou guérir un corps et un esprit meurtris par un accident ou une maladie.

Dans une société inclusive, l'accès au sport, pour tous, avec tous, est un fait. Aujourd'hui, des personnes en situation de handicap se voient encore exclues de certains clubs et activités que ce soit pour des raisons d'accessibilité physique, financière ou à cause du regard des autres... ou de celui qu'elles portent sur elles-mêmes.

Pour l'APAJH, l'accès à une activité physique et sportive, dans un club handisport, sport adapté ou ordinaire, dans un établissement médico-social ou à l'école, est constitutive d'une existence moderne et citoyenne à laquelle chaque être humain a droit.



Article L100-1 du Code de sport

Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale.

Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.

La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées sont d'intérêt général.

En 2024, Paris accueillera les Jeux olympiques et paralympiques. Même s'ils sont de plus en plus médiatisés, les Jeux paralympiques peinent encore à susciter un intérêt et une reconnaissance équivalents à ceux des Jeux olympiques. Cet événement reste néanmoins une opportunité en or de montrer que les sportifs en situation de handicap ont des capacités et peuvent réaliser des performances dignes de leurs homologues « olympiques » (p.8 et 9 et p.18 et 19).

Au-delà de la reconnaissance des talents des sportifs en situation de handicap, une valorisation des Jeux paralympiques est aussi le moyen de faire évoluer le regard de certains sur leurs propres possibilités et de lever les barrières que s'imposent parfois les personnes elles-mêmes ou leur entourage.

Du sport pour se sentir bien physiquement et mentalement

Depuis le 30 décembre 2016, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical de patients atteints d'une affection de longue durée. S'il s'applique à des situations bien spécifiques, ce décret réaffirme le rôle de la pratique d'une activité sportive en matière de santé physique et mentale.

Institué par la loi de 1975 en obligation nationale, l'accès aux sports et aux loisirs

est un droit, pour chaque personne, en situation de handicap ou non. Cet accès est constitutif de sa citoyenneté et lui permet de participer à la société. Faire partie d'un club, soutenir une équipe, pratiquer ou s'intéresser à une même activité... toutes ces actions sont des vecteurs de lien social (p.12 et 13). La Fédération française de sport adapté et la Fédération handisport jouent un rôle primordial dans l'accès au sport pour tous (p.20 et 25), de même que les établissements et services médico-sociaux (p.14 à 17) et l'école (p.22).

Encore et toujours des barrières

Malgré tout, les activités physiques et sportives restent inaccessibles à de nombreux individus en situation de handicap. Infrastructures inadaptées, transports collectifs non accessibles, la première difficulté pour les personnes est de trouver puis de se rendre dans une salle de sport, un gymnase ou même une piscine qui leur offre les mêmes services et opportunités qu'à tout autre citoyen. Ainsi, en Ile-de-France, seulement 0,6 % des piscines permettent une circulation adaptée et fonctionnelle aux nageurs avec déficience sensorielle (p.4-5).

L'accessibilité financière, avec la nécessité pour certains d'acheter des équipements adaptés comme des prothèses ou des fauteuils, freine également la pratique du sport pour tous.

Peu formés, et même informés sur le handicap, les professionnels et les bénévoles de clubs ne savent pas toujours comment appréhender et accueillir des sportifs en situation de handicap. Des actions de sensibilisation et de découverte du handisport ou du sport adapté, ainsi que des projets réunissant sportifs en situation de handicap et sportifs dits « valides », (lire p.12 et 13) permettent de lever ces appréhensions et de changer le regard sur le handicap.

Roy Compte, docteur en sociologie, ancien-vice-président de la FFSA, malheureusement décédé en 2017, écrivait dans le numéro 110 de la Revue APAJH : « *Le sport... a le pouvoir de valoriser la capacité à faire des personnes, que ce soit entre pairs ou en situation mixtes valides/ situation de handicap. En partageant, par exemple, les mêmes infrastructures sportives (piscine, stades, gymnases) tout en vivant leur sport ensemble ou séparément, handicapés et non handicapés se découvrent, apprennent à se connaître... Ce sont les premiers pas vers une acceptation réciproque, condition nécessaire à une inclusion future* ». ■

¹ Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées reconnaît dans son article 30 leur droit de participer à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports.

Dossier thématique

Sport, activité physique et bien-être pour tous... un (bref) état des lieux



Les recommandations de l'OMS en matière de pratique d'une activité physique



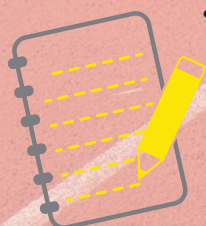
Une activité physique peut être du sport mais aussi de la marche, du jardinage ou encore des tâches ménagères.

“Sauf contre-indication médicale, les recommandations de l'OMS s'appliquent à tous, indépendamment du sexe, de la race, de l'appartenance ethnique ou du niveau de revenu. Ces recommandations s'appliquent aussi aux personnes atteintes de maladies non transmissibles chroniques, sans lien avec la mobilité, comme l'hypertension ou le diabète. Les adultes handicapés doivent également suivre les recommandations de l'OMS”. www.who.int

56%

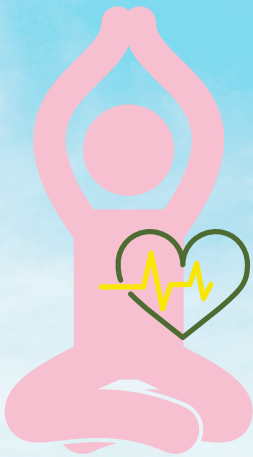
des personnes en situation de handicap ont déjà été limitées dans leur pratique sportive à cause de leur situation de handicap

- 1h d'activité par jour pour les jeunes de 5 à 17 ans
- 2h30 d'activité par semaine pour les adultes
- 3 fois par semaine pour les personnes âgées dont la mobilité est réduite



Pour les Français, sport rime avec santé

77% des Français disent avoir une activité sportive régulière



Parmi ceux qui revendiquent ne faire jamais de sport, on retrouve particulièrement des personnes issues des catégories populaires (29%), des zones rurales (28%) et des personnes peu ou pas diplômées (32%).

Les principales raisons évoquées par les Français pour faire du sport :

- Agir favorablement sur leur forme et leur santé (53 %)
- Par plaisir (40%)

Une forte appétence pour le sport, que l'on soit en situation de handicap ou non



70 % des personnes en situation de handicap sont très ou assez intéressées par le sport en général (pratique d'un sport et suivi de l'actualité dans les médias).



24 % sont passionnées de sport

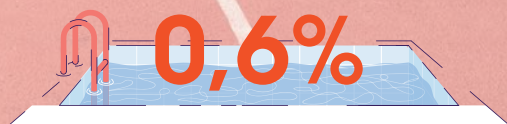


58 % sont amatrices de sport



27 % sont « allergiques » au sport

3 personnes en situation de handicap sur 4 déclarent faire du sport au moins de temps en temps, la moitié d'entre elles disent en faire au moins une fois par semaine



0,6%

des piscines en Ile-de-France permettent une circulation adaptée et fonctionnelle aux nageurs déficients sensoriels

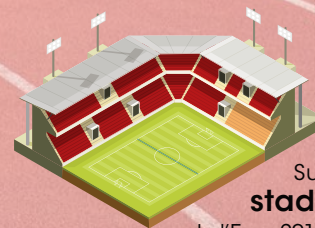
Des infrastructures largement perçues comme non accessibles



77 % des personnes en situation de handicap pratiquant une activité physique la pratiquent majoritairement chez elles



contre **13 %** pour les autres citoyens



Sur l'ensemble des stades utilisés lors de l'Euro 2016 de football, seuls

0,6 % étaient réservés pour des personnes en situation de handicap.

Un engagement fort des ESMS pour promouvoir la pratique d'une activité physique



83 % des établissements et services médico-sociaux proposent des activités physiques et sportives

Les principaux freins à la mise en place d'une activité physique et sportive :



Absence de personnel diplômé au sein de l'établissement



Absence de demande de la part des personnes accompagnées



Manque de personnel d'accompagnement

Des activités proposées globalement diversifiées

.... mais qui dépendent largement des infrastructures sportives disponibles en dehors de l'établissement ou service

Sources : Organisation Mondiale de la santé • Etude réalisée pour la Fondation FDJ, auprès de 1127 Français âgés de 16 à 64 ans, en situation de handicap moteur, visuel ou auditif – TNS Sofres – 2016 • Observatoire Cetelem – enquête – octobre 2017 « Les Français et le sport : état des lieux et des pratiques » - Harris interactive • Enquête sur la pratique des activités physiques et sportives dans les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées - Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction des sports (DS), avec l'appui du Pôle ressources national sport et handicaps (PRNSH) - 2018

Dossier thématique

Sport, santé mentale et santé physique |

Les sportifs de l'APAJH Paris prennent la parole

Pour la Revue APAJH, des jeunes et des adultes accompagnés par des établissements de l'APAJH Paris ont échangé sur leurs pratiques et leurs envies en matière de sport : PSG, Stade toulousain et musculation ont été à l'honneur. Fans de l'Olympique de Marseille, passez directement à la page suivante.



"Je fais de la musculation, de la boxe, de la gymnastique et du basket. Mon sport préféré, c'est le foot. J'aime en faire et regarder les matchs à la télé. Je soutiens le PSG. Mon joueur préféré est Zlatan Ibrahimovic. Je me sens bien après le sport, je suis plus détendu".

Noah



"Le sport que je préfère c'est le ping-pong. Je joue au parc avec des amis. Je joue pour gagner mais c'est pas grave si je perds".

Lilia



"J'aimerais faire plus de basket. J'aime un peu le foot aussi, j'aimerais beaucoup aller voir un match dans un stade. Un match du PSG !".

Lassana



"Mon sport préféré c'est la musculation. Je fais 10 pompes tous les matins ! Je rêve d'être coach sportif et d'avoir plus de muscles".

Théo

Et vous, quel sport pratiquez-vous ?



"Le badminton, j'en fais souvent. J'en fais depuis le collège. J'aime bien regarder le football à la télé. Je regarde le Paris-Saint-Germain".

Cicéron



"L'équitation est mon sport préféré. J'en fais depuis longtemps. J'en fais le jeudi et le samedi, deux fois par semaine. Dans l'équitation, j'aime bien le dressage, la compétition aussi. Ça ne me fait pas peur, je fais ça depuis longtemps. Je regarde aussi le rugby à la télé avec mon père. Je suis pour Toulouse !"

Anna



"Je vais à la piscine 3 fois par semaine. Je fais de la boxe aussi, ça m'apprend à canaliser mes colères. On s'échauffe, on fait le tour du ring. On fait des exercices. La boxe me fait du bien".

Clémence



"Je fais du foot, du tennis. Je ne regarde pas vraiment le sport à la télévision, je préfère en faire !".

Marc-Emmanuel



"A la piscine, on nage, on plonge pour attraper des objets sous l'eau. Je plonge, je ramasse tous les objets. C'est calme sous l'eau. Je suis allé au stade Jean Bouin voir un match. J'avais le vertige comme c'était haut. Dans le stade, les gens criaient « Allez Paris ! Allez Paris ». Et moi aussi !".

Chouaieb



"Pendant les cours de tennis, on s'échauffe, on tape la balle avec la raquette. Jeudi après-midi, on est à la piscine. Moi, j'aimerais bien faire du volley. Je préfère faire du sport dans une équipe".

Faouzi



"J'aime les jeux de ballons, où il faut se déplacer. Je me défoule. Je n'aime pas beaucoup le judo car c'est un sport de contact et on peut se faire mal".

Adam



"Je fais de l'handiboxe avec le foyer d'hébergement. Je frappe dans des sacs. Je fais du tennis aussi. J'ai des difficultés à faire les revers mais les coups droits, je réussis bien. J'aimerais bien essayer le tir à l'arc. Je fais aussi du tai-chi et de la danse".

Gaël

La boîte éducative thérapeutique | Une activité coup de poing

Chaque semaine, une douzaine de jeunes de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP). Les 4 Fontaines de Narbonne, dans l'Aude, participent à une activité de boîte éducative thérapeutique. Linda Ezzaouche, éducatrice spécialisée nous explique les bienfaits de ces séances, entre sport et soin.

Comment est née cette activité au sein de l'ITEP ?

Je travaille depuis 5 ans à l'ITEP Les 4 Fontaines de Narbonne, en tant qu'éducatrice spécialisée. Parallèlement à cela, je suis une grande passionnée des sports de contact que je pratique et enseigne depuis 2001 en milieu universitaire et aussi en milieu carcéral. L'année dernière, j'ai mis en place un atelier boxe au sein de la structure. Après une année, et en évaluant le projet, j'ai souhaité y incorporer une notion de soin et de rééducation, en collaboration avec les psychologues cliniciens. L'activité est donc devenue éducative et thérapeutique avec la boxe comme outil de médiation et d'inclusion sociale.

Comment se passe une séance de boîte éducative thérapeutique ?

Toutes les semaines, 12 jeunes répartis en trois groupes participent à des séances de 2h. Pour commencer, on fait un point pour parler du ressenti, du bien-être de chacun. J'accorde une grande importance aux émotions. Il y a aussi un débrief en fin de séance. Nous travaillons aussi l'hygiène, la parole et l'écoute. Les jeunes de l'ITEP peuvent aussi choisir de participer à des cours avec d'autres jeunes, qui ne sont pas en situation de handicap.

Qu'est-ce que cette activité apporte aux jeunes ?

La boîte éducative thérapeutique permet de travailler la gestion de la violence, le rapport aux règles, à l'autorité, la psychomotricité, les repères dans le temps, dans l'espace, les difficultés à faire confiance, etc. Pour certains, la boîte est un combat contre eux-mêmes, contre leurs émotions.

Avec les psychologues et les éducateurs référents, nous partons du projet personnalisé de la personne puis nous déclinons les objectifs sportifs adaptés. Je pense par exemple à un jeune qui n'avait pas confiance en lui, qui était maltraité par le collectif. Avec la boîte, on a travaillé sur son estime de lui-même. Aujourd'hui, il va mieux et il se sent mieux accepté par le groupe. ■



Sport pour tous à l'APAJH de La Réunion

Tous les mercredis, un groupe d'une dizaine de résidents de la Maison Henri LAFAY, géré par l'APAJH de La Réunion, participe à un atelier intitulé « sport pour tous ».

Des résidents du Foyer d'accueil occupationnel et Foyer d'accueil médicalisé (FAO-FAM) partent chaque semaine à la découverte de nouvelles pratiques sportives (« Boccia », tir à l'arc, parcours moteurs...) aussi bien dans l'établissement qu'à l'extérieur selon la dynamique « en et hors des murs » prônée par l'APAJH.



Dans le cadre de cet atelier, un partenariat avec l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS) a été mis en œuvre pour la participation à un raid sportif. Cette manifestation a eu lieu sur la commune de Saint-Paul le 19 février 2020 en présence de plus de 500 adolescents des collèges et lycées du secteur. Une belle initiative inclusive, avec à la clé, remise de médailles pour tous les participants. ■

Les défis de l'accessibilité du sport |

Paris 2024 : «Les jeux sont des catalyseurs de bonnes pratiques »



Elie Patrigeon, Directeur général du Comité Paralympique et Sportif Français

Les Jeux olympiques et paralympiques se dérouleront à Paris en 2024. Grande fête internationale, les Jeux sont aussi des révélateurs des défis de l'accessibilité au sport. Rencontre avec Elie Patrigeon, directeur général du Comité Paralympique et Sportif Français.

Pouvons-nous dire aujourd'hui que les Jeux paralympiques sont reconnus ?

Depuis 1988, les Jeux paralympiques sont organisés conjointement aux Jeux olympiques. Nous constatons une réelle dynamique de rapprochement entre les Jeux olympiques et paralympiques. Cela

se ressent à travers le logo par exemple. Pour la première fois dans l'histoire, le logo de Paris 2024 est le même pour les Jeux olympiques et paralympiques, alors qu'au début des années 90, le CIO lui-même demandait à ce que le logo des Jeux paralympiques soit bien différencié de celui des Jeux olympiques. Au-delà, il y a une

exigence très forte pour qu'ils soient du même niveau qualitatif en 2024, c'est pourquoi les épreuves se dérouleront sur les mêmes sites emblématiques : Tour Eiffel, Stade de France...

Quel est l'objectif pour les Jeux paralympiques de Paris 2024 ?

L'objectif est triple : les Jeux paralympiques sont avant tout la démonstration que les athlètes en situation de handicap sont capables de performances incroyables. Et la France devra être plus performante que jamais... Au-delà de la compétition elle-même, il faut que Paris 2024 puisse contribuer à développer la pratique sportive quotidienne pour tous. Enfin, les Jeux doivent être un véritable accélérateur de progrès pour l'accessibilité universelle. Aujourd'hui, l'exemple à suivre, à reproduire, c'est Londres 2012, qui est devenu un standard, même si ce n'est pas encore le modèle le plus abouti et qu'il peut être dépassé.

Ces objectifs semblent ambitieux...

Le comité organisateur veut des Jeux paralympiques de qualité, il faut donc des objectifs réalistes mais aussi ambitieux. De notre côté, nous mobilisons tous ceux qui participent à la chaîne d'accessibilité au sport, qui est large dans le monde du sport paralympique : collectivités territoriales, associations, fédérations sportives... pour densifier le maillage des clubs sportifs qui accueillent les personnes en situation de handicap.

Les Jeux olympiques sont un grand moment dans la vie d'un sportif, et nécessitent une préparation physique et mentale intense. Qu'en est-il de la préparation des sportifs paralympiques ?

La préparation est encore aujourd'hui trop artisanale. La France a pris du retard par rapport à d'autres délégations dans un contexte de hausse de la concurrence, d'où la baisse de médailles que nous avons pu constater ces dernières années. Il faut professionnaliser l'entraînement et l'encadrement. Aujourd'hui, encore trop de coachs bénévoles arrivent à la limite de leur capacité, ne serait-ce que de leur

disponibilité. Le Ministère des Sports a mis en place l'Agence nationale du Sport. Celle-ci développe la formation des athlètes paralympiques avec des bourses par exemple. Il faut également travailler sur les données à notre disposition afin de rendre rationnelle la préparation paralympique pour monter les standards.

Les Jeux de Paris 2024 sont abordés comme une chance de développer l'accessibilité des différentes structures...

Cela soulève des défis comme la mise en accessibilité des transports, et au-delà, la continuité de l'information sur toute la chaîne des déplacements (aéroport, RATP, Transilien, etc.). Pour cela, il faudrait mobiliser l'arsenal législatif à disposition et faire avancer ces travaux. Mais les Jeux sont aussi des catalyseurs de bonnes pratiques et illustrent ce qui est fait et ce qui est à développer comme la nouvelle signalétique RATP, qui est utile pour tout le monde.

“ Aujourd'hui, l'exemple à suivre, à reproduire, c'est Londres 2012, qui est devenu un standard, même si ce n'est pas encore le modèle le plus abouti et qu'il peut être dépassé ”

Les structures doivent également être accessibles pour le public en situation de handicap : les Jeux doivent révolutionner avant tout l'expérience spectateurs. Il faut poursuivre le travail mené par l'UEFA lors de l'Euro 2016. Aujourd'hui, il y a seulement des normes physiques mais pas de normes de qualité. Enfin, une dernière question liée à l'accessibilité est celle des programmes pour créer de l'engouement autour de cette grande fête et remplir les stades. Les droits de diffusion n'ont pas encore été attribués pour Paris 2024. Nous pouvons espérer une couverture TV de qualité pour retransmettre et faire preuve de pédagogie envers le public, et expliquer pourquoi il y a 16 finales du 100m par exemple. Les sports paralympiques peuvent être difficiles d'accès sans pédagogie.

Peut-on imaginer à terme une seule et même compétition pour les sportifs olympiques et paralympiques ?

Aujourd'hui, les Jeux olympiques sont arrivés à maturité. Il n'y a plus de gros changements dans leur organisation, si ce n'est tendre vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et renforcer leur impact social. Les Jeux paralympiques sont encore en développement. Dans un monde utopique, nous pourrions rêver d'une grande compétition mêlant les épreuves olympiques et paralympiques, mais en réalité cela pourrait être contre-productif. Ne serait-ce que par le nombre d'athlètes (environ 10 000 pour les Jeux olympiques, 4 200 pour les Jeux paralympiques). Comment pourrait-on trouver des infrastructures adaptées à ce nombre, justement dans un contexte de préservation de l'environnement ? Comment assurer la visibilité de nos athlètes aux côtés d'Usain Bolt ? Je préfère contribuer à faire des Jeux paralympiques un événement incroyable ! ■

Le ministère des Sports lance un guide des infrastructures de sports accessibles

Handiguide des sports

Trouvez votre structure sportive à proximité

Témoignages des sportifs

Marie-Christine, Prénat de Thiais, 38 ans, Paris

Nathalie, 41 ans, Chelles

Vous souhaitez accueillir des sportifs dans votre structure ?

S'engager pour l'accueil des personnes en situation de handicap

Fin 2019, le ministère des Sports a lancé le Handiguide des sports. Il recense les infrastructures sportives adaptées aux personnes en situation de handicap, avec plusieurs fonctionnalités (géolocalisation, trajets d'accès aux structures sportives) et des informations à destination des sportifs et des structures.

L'édition de ce guide figure parmi les 170 mesures du Plan héritage pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



Philippe Ribière : "L'escalade est une addiction assez saine"

Le sport pour tous : encore et toujours un défi | Portrait de Philippe Ribière, champion d'escalade

Hors-norme, exceptionnel... les qualificatifs ne manquent pas pour décrire Philippe Ribière. Champion d'escalade, il a gravi les rochers et les parois les plus difficiles. Amoureux de la nature, militant engagé pour l'instauration d'une épreuve d'escalade aux Jeux Paralympiques, il nous a parlé de son parcours, des bienfaits du sport et de l'escalade en général... et même de Brad Pitt.

Comme il l'explique lui-même, Philippe Ribière n'était en apparence pas le candidat idéal pour devenir champion d'escalade et sportif de haut niveau : "J'ai été abandonné à la naissance, j'ai subi pendant plusieurs années des opérations régulières pour modifier mes

membres, j'ai reçu une éducation qui n'était pas forcément la plus sympathique. Sur le papier, ce n'était pas gagné pour moi".

« Je n'ai pas envie d'un handicapé dans mon club »

Venu au monde en Martinique en 1977, Philippe Ribière est atteint d'une malformation de naissance qui touche ses bras et ses jambes. En 1993, lors d'une colonie de vacances, il découvre la pratique du vélo et de l'escalade. "Un des moniteurs m'a suggéré de faire du sport après l'école. J'ai d'abord voulu m'inscrire dans un club de vélo. J'ai été accueilli par ces mots : "je n'ai pas envie d'un handicapé dans mon club". Je me suis alors dirigé vers l'escalade. L'accueil a été différent. Ils m'ont demandé si j'avais besoin d'adaptation particulière. J'ai dit "non". Ils m'ont alors

dit : "Bon, tu vas faire comme tout le monde. Grimpe !".

S'il a dans un premier temps choisi le sport pour s'évader quelques heures de ses problèmes d'adolescent, Philippe Ribière a trouvé dans la pratique de l'escalade plus qu'une échappatoire. "Ce qui me plaisait, c'était d'être avec les copains, de faire de la compétition. J'étais encore adolescent, cela m'a permis de découvrir mon corps. Il y a aussi une vraie éthique dans l'escalade : on ne triche pas avec le rocher, on ne bricole pas les prises pour rendre un itinéraire plus facile. Ce qui m'a plu également, c'est la cohésion avec les autres, le fait que l'on place sa vie dans les mains d'un autre. On apprend la confiance envers les autres, envers soi-même. On apprend aussi le respect de la nature".

Ce respect de la nature et des règles du jeu ont conduit Philippe Ribière à refuser une opération : *“Un médecin japonais m'avait proposé de me mettre des bras bioniques pour que j'agrippe mieux les prises... mais, pour moi, cela s'appelle de la triche. Quand je lui ai demandé pourquoi je devrais accepter, le médecin m'a répondu : “pour être plus fort” mais je suis déjà fort !”.*

De sportif en situation de handicap à grimpeur professionnel

Après une année de compétition, Philippe Ribière participe au championnat de France : *“C'était la première fois qu'il y avait un grimpeur handicapé. Je n'ai pas ressenti de rejet de la part des autres, plutôt de l'admiration”.* En 2002, il est recruté par PETZL, entreprise produisant du matériel de montagne, pour intégrer son équipe de sportifs. *“J'étais disponible pour réaliser des vidéos promotionnelles mais aussi des vidéos sur la sécurité, sur des performances d'escalade, etc. En 2002, c'était rare d'utiliser l'image de personnes handicapées dans les médias. J'étais fier de représenter un sport. Au début, j'étais une personne en*

“ Il y a aussi une vraie éthique dans l'escalade : on ne triche pas avec le rocher, on ne bricole pas les prises pour rendre un itinéraire plus facile. Ce qui m'a plu également, c'est la cohésion avec les autres, le fait que l'on place sa vie dans les mains d'un autre. On apprend la confiance envers les autres, envers soi-même. ”

situation de handicap qui fait de l'escalade, puis ensuite un grimpeur handicapé et ensuite un grimpeur professionnel ”.

20 % de force par rapport à un grimpeur “valide”

“Ma force des avant-bras représente 20 % de la force d'un grimpeur valide. Et pourtant je fais des performances”. Quand on lui demande quel est son secret, il répond en riant : “Le talent ! » puis plus sérieusement “l'escalade c'est 20 % de force et 80 % de psychologie. Cela ne sert à rien d'être le plus musclé. L'escalade m'a

appris à être fier de mon corps, de mes mains, à être respecté pour ce que je faisais. Le sport a toujours été une façon de communiquer, d'interpeller sur mes capacités physiques. Chaque homme a tendance à vouloir ressembler à quelqu'un d'autre mais il ne se rend pas compte qu'il a ses propres trésors. Avant j'aurais voulu être Brad Pitt ! Mais en fait je ne me compare pas aux autres, jamais”.

Depuis plusieurs années, Philippe Ribière se bat pour que l'escalade devienne une épreuve des Jeux paralympiques mais aussi pour que la pratique de l'handi-escalade soit davantage valorisée auprès du grand public. Car comme il le dit si bien : *“L'escalade, c'est une addiction assez saine. C'est une manière de vivre : manger, respirer, boire et escalader !”* ■



Parmi les exploits de Philippe Ribière : l'assaut, sans assistance ni sécurité, du mythique rocher Es Pontàs, au sud-est de Majorque.



En février 2020, avant le confinement, la Fédération Française de Badminton a organisé une journée "Bad pour tous" à Arras.

Le sport comme vecteur de lien social | Tous au badminton !

Début 2020 dans le gymnase du collège François Mitterrand d'Arras, près de 120 enfants et adolescents ont répondu à l'appel de la Fédération Française de Badminton pour participer à l'événement « Bad pour tous, tous au bad ». Cette journée de sport partagé a réuni des jeunes issus de tous horizons, en situation de handicap ou non, pour jouer ensemble et découvrir le badminton.

Eh, frappe plus fort ! Tu as des muscles ou quoi ? » Rafaël, accompagné par le SESSAD de Liévin dans le Pas-de-Calais, n'est pas du genre à se laisser faire. Face à lui, de l'autre côté du filet de badminton, son adversaire du jour est un élève du Collège François Mitterrand d'Arras. Tous deux participent à la journée « Bad pour tous, tous au Bad », organisée par la Fédération Française de Badminton (FFBaD), en partenariat avec le Conseil départemental du Pas de Calais, l'UNSS 62, les comités Handisport et Sport Adapté

du département, ainsi que plusieurs associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

« Toute la semaine, la FFBaD propose des animations dans le Pas-de-Calais, avec chaque jour un événement dans une ville différente du département », explique Anthony Guidoux, chargé de développement à la FFBaD. « Avec cette opération, nous voulons faire découvrir le badminton à des personnes en situation de handicap, favoriser la mixité, développer le sport partagé en réunissant des sportifs « valides » et des sportifs en situation de handicap. Nous sensibilisons aussi tous les participants au handicap et à la pratique du para-badminton, avec des ateliers de mise en situation ».

Ce programme s'inscrit dans une démarche inclusive plus large menée par la FFBaD avec la mise en place de « Plateaux handibad » dans toute la France. « Ces journées d'animation sont organisées depuis longtemps par certains de nos

territoires, clubs ou comités la plupart du temps. La FFBaD a pris le sujet à bras le corps en 2018 pour construire un « modèle » de journée inclusive, reproductible partout. La démarche se nationalise depuis. En plus de réunir des personnes autour du badminton et du handicap, ces journées sont aussi une opportunité de sensibiliser les présidents de clubs au handicap, pour les aider à accueillir des sportifs en situation de handicap. En 2019, nous avons mené 6 plateaux en France. L'expérience a été concluante puisque nous renouvelons l'opération cette année avec 20 plateaux », précise Anthony Guidoux.

Des ateliers pour découvrir le badminton et mieux connaître le handicap

Au fil de la journée, des jeunes d'établissements scolaires voisins ou de structures médico-sociales se succèdent au gymnase François Mitterrand. Ils sont accueillis par Alexandre Komilkiw, conseiller technique national à la FFBaD. Après leur avoir expli-

« En 2019, la Fédération française de Badminton et la Fédération APAJH ont signé une convention de partenariat avec pour ambition de développer la pratique du badminton par les personnes en situation de handicap »

qué ce qu'est le sport partagé, il présentent les différents ateliers disponibles : mini-matches, jeux, sensibilisation au para-badminton avec des fauteuils adaptés, etc. Les enfants et adolescents se répartissent ensuite et forment des binômes composés d'un jeune en situation de handicap et d'un élève d'un établissement ordinaire.

Maxence Delaby, enseignant spécialisé dans un institut médico-éducatif (IME) d'Arras, encadre un groupe d'adolescents : « Nous sommes une vingtaine de l'IME à participer à cette journée. L'IME est en face du Collège François Mitterrand mais, finalement, nous ne nous connaissons pas ! Cette journée va permettre de nouer des premiers contacts. L'enjeu pour nous est de voir comment continuer l'histoire au-delà de cette journée. Au début, il y a forcément un temps d'observation puis après les binômes se familiarisent. De manière générale, l'éducation physique et sportive (EPS) est un moyen de favoriser l'inclusion. Aujourd'hui, en regardant les jeunes jouer, on ne peut pas dire qui vient du collège et qui vient de l'IME ».

Des jeunes qui s'entraident et jouent ensemble

Tout au long de la journée, les participants jouent ensemble : adultes, adolescents, enfants, en situation de handicap ou non, débutants ou joueurs aguerris. Alors que certains (adultes) prétendent avoir des trous dans leur raquette, les jeunes plus expérimentés aident les débutants. Matthieu, en binôme avec Grégory, témoigne : « Je n'avais jamais joué au badminton avant. Aujourd'hui j'ai progressé, grâce à Greg. J'ai envie de refaire du badminton... avec Greg ! ».

Bénédicte et Lalie, collégiennes et joueuses de badminton depuis plusieurs années, ont également le sourire après cette journée : « On a aidé les enfants à faire des frappes hautes. On leur a

donné des conseils, surtout pour apprendre à servir. C'était sympa ! ».

« Le sport, c'est ma thérapie »

Bruno Cat, vice-champion de France de para-badminton en double et médaillé de bronze en simple, anime l'atelier de sensibilisation au handicap : « Je suis ici aujourd'hui pour montrer aux jeunes qu'on peut être en fauteuil et faire du sport. Ils prennent une leçon parce que je suis en fauteuil et que je les bats ! Les jeunes font très rapidement abstraction du fauteuil... même si j'en ai choisi un orange fluo pour essayer de distraire l'adversaire (rire) ! ».

Interrogé par les participants, Bruno parle de son expérience et de son club d'Arras :

« Dans mon club, il n'y a pas cette séparation « fauteuil/ non fauteuil ». Tout le monde joue ensemble, avec ses faiblesses, ses stratégies. Cela n'a pas été facile mais, aujourd'hui, je ne prends plus de médicaments contre la douleur. Et je le dois en grande partie au sport. Le fait de bouger limite mes douleurs. Le sport, c'est ma thérapie ».

¹ Service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Le SESSAD est un service d'accompagnement des enfants en situation de handicap, tourné vers la prise en compte précoce, l'accompagnement des familles, l'aide au développement de l'enfant, le soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie...

² Les instituts médico-éducatifs sont des établissements médico-sociaux qui accompagnent des enfants et des adolescents en situation de handicap mental.

L'APAJH et plusieurs partenaires s'engagent pour la pratique du sport par tous

Déjà partenaire depuis de longues années de la Fédération Française de Sport Adapté (lire p.21), l'APAJH a signé lors de son 43ème congrès national, en 2019, deux nouvelles conventions de partenariat afin de favoriser la pratique du sport par les personnes en situation de handicap, avec la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française de Badminton (FFBad).

Charles Rozoy, champion de natation paralympique et conseiller de la Ministre des Sports était présent pour saluer et soutenir l'engagement volontariste de l'APAJH dans ce domaine. Le sport est une composante essentielle de la société inclusive : « pouvoir pratiquer une activité sportive, que ce soit en loisir ou à haut niveau, est un droit pour tous les citoyens », comme l'avait souligné Jean-Louis Garcia lors de son discours d'accueil de Guislaine Westelynck, présidente de la FFH : « Nos équipes ont identifié les sujets sur lesquels nous pouvions agir, ensemble, pour que les personnes, jeunes ou moins jeunes, que nous accompagnons dans nos établissements



Jean-Louis Garcia, Charles Rozoy, conseiller technique de la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu, et Guislaine Westelynck, présidente de la Fédération Française Handisport lors du Congrès de la Fédération APAJH en 2019.

et services, puissent avoir le droit au sport, le droit à la compétition pour ceux qui en auront les talents et l'envie ».

Le président de la Fédération APAJH a également salué la coopération avec la Fédération Française de Badminton en accueillant son président Florent Chayet, pour signer un accord-cadre national que les comités régionaux et départementaux pourront décliner afin d'offrir des possibilités d'activités sportives aux personnes accompagnées. La Fédération Française de Badminton recense près de 192 000 licenciés.

Bad pour tous, tous au bad 2020 en chiffres !

6 journées de découverte du badminton pour tous

650 participants sur une semaine

+ 30 structures participantes

La pratique du sport dans les établissements médico-sociaux |

Partout en France, les établissements et services APAJH agissent pour promouvoir la pratique d'activités sportives au sein des structures ou avec des partenaires extérieurs. Pétanque, canyoning, tir à l'arc...rencontre avec des professionnels APAJH et des sportifs de tous les âges.

Un vendredi à Froncles et Breuvannes



Le vendredi, au sein des ESAT de Froncles et de Breuvannes (Haute-Marne), la matinée est consacrée aux activités de soutien. Pêche, tir à l'arc, badminton... les thématiques proposées sont variées pour répondre le plus largement possible aux envies des travailleurs.

Depuis janvier 2018, les ESAT de Froncles et de Breuvannes proposent aux travailleurs des activités de quelques heures le vendredi matin, animées soit par les moniteurs soit par des intervenants extérieurs. Des séances de ce type étaient proposées dans le passé mais jamais aux mêmes heures ou le même

jour ce qui pouvait créer de la confusion pour les travailleurs.

Afin de ritualiser ces moments, la direction des ESAT a donc décidé de bloquer un créneau. Chaque moniteur a été sollicité pour proposer une animation sur un thème de son choix. Côté sport : la pêche, le tir à l'arc, le badminton ou encore le tennis de table ont ainsi été suggérés.

Un objectif avant tout : créer du lien social !

Derrière ces propositions, l'ambition de l'ESAT est de favoriser le travail en équipe, les échanges et la création de lien social

dans un cadre moins formel que celui des autres jours de la semaine. Avec les interventions d'un naturopathe, d'un coach sportif spécialisé ou encore d'un sophrologue, les activités s'inscrivent dans une démarche d'ouverture sur l'extérieur.

Après chaque séance, une enquête de satisfaction « à chaud » est transmise aux participants. Une deuxième enquête « à froid » est ensuite diffusée dans le courant de l'année. ■

93 % des travailleurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits par les ateliers

Dans l'Aude, un coup de pouce financier pour les sportifs de l'ESAT



Boris Faure, accompagné par l'ESAT « Les 3 terroirs » dans l'Aude, est un membre actif de l'association de pétanque de Marcorignan.

À Narbonne et à Port-Leucate, l'APAJH de l'Aude a mis en place un Comité des œuvres sociales pour les travailleurs d'ESAT, inspiré d'un système existant pour les salariés. Ce dispositif d'aide financière favorise notamment la pratique d'un sport pour les personnes accompagnées.

Chaque vendredi, Boris Faure, travailleur à l'ESAT « Les 3 terroirs » géré par l'APAJH de l'Aude à Narbonne, se rend au club de pétanque de Marcorignan. Cette activité, Boris peut la financer avec l'aide apportée par le Comité des œuvres sociales de l'ESAT. Nathalie Reste, éducatrice spécialisée à l'ESAT, explique le concept : « Le comité des œuvres sociales a été créé en 2010. Il permet d'apporter une aide financière aux personnes accompagnées pour des activités artistiques, culturelles, sportives ou encore pour passer le permis de conduire. Il est composé de personnes accompagnées élèves, qui statuent sur les demandes d'aide ».

Des activités pratiquées dans des clubs ordinaires: piscine, pétanque, taekwondo, musculation... cet appui financier permet aux travailleurs de s'inscrire dans les clubs de ▶

▶ leurs choix : « Toutes les activités sportives sont pratiquées dans des clubs ordinaires. Ce qui participe à l'inclusion des personnes, volonté affichée de notre association et nos établissements. Le sport, de manière générale, intervient sur l'épanouissement personnel. Il permet de limiter l'isolement, surtout pour des personnes qui vivent seules et souffrent de solitude. Faire du sport, c'est rencontrer des gens, nouer des liens. Il y a aussi une perspective de santé mais, la priorité, c'est de s'ouvrir sur l'extérieur » poursuit Nathalie Reste.

Une opinion largement partagée par Boris Faure : « Je vais tous les week-ends au club de pétanque de Marcorignan depuis plusieurs années. Je m'entraîne tous les vendredis soir, de 19h00 à 22h00, mais quelques fois je rentre plus tard... L'ambiance est toujours sympathique ! D'ailleurs, un vendredi sur deux, on organise une grillade géante... J'ai beaucoup d'amis depuis que je pratique la pétanque, on passe de bons moments ensemble » ■

Canyoning, escalade et rencontre avec des loups dans les Alpes-Maritimes

Avec comme ambition l'ouverture sur l'extérieur, la découverte de la nature et l'accès au sport, l'APAJH des Alpes-Maritimes a organisé deux sorties au Vesubia Mountain Park pour des jeunes accompagnés par l'association.



Les jeunes de l'ITEP ont pu participer à une activité canyoning au Vesubia Mountain Park, dans les Alpes-Maritimes (photo prise en 2019).

Le 2 octobre, des jeunes de l'institut d'éducation sensorielle et déficience auditive (IESDA) de Nice sont allés à la rencontre d'une meute de loups, dans le parc animalier du Vesubia Mountain Park à Saint-Martin de Vésubie (Alpes-Maritimes). Une partie des enfants a pu assister au nourrissage des loups pendant qu'un second groupe a pratiqué l'escalade.

Une deuxième journée sportive pour les jeunes de l'ITEP

Le lundi 21 octobre, ce sont 14 jeunes de l'ITEP Mirabel qui ont passé la journée au Vesubia Mountain Park.

Ce moment a permis à l'ensemble des jeunes de participer à des activités physiques et sportives originales qu'ils n'avaient jamais pratiquées auparavant, comme le canyoning, la grimpe ludique et l'escalade.

Maëlle Severina, chef de service, explique : « ces médiations sportives ont été choisies par l'équipe pluri-professionnelle afin de permettre de nouvelles observations quant aux réactions de ces jeunes face à des activités inconnues, nécessitant entre autres de la concentration, de la précision, de l'attention, mais également de l'entraide et de la solidarité » ■



Charles Gricourt et Quentin Paolozzi encadrent les cours de sport à l'IMPRO Faïtes des couleurs de Paris. Sortez vos baskets !

La pratique du sport dans les établissements médico-sociaux | Echanges avec deux éducateurs physiques et sportifs

Les établissements et services médico-sociaux sont confrontés à une pénurie d'éducateurs physiques et sportifs...mais pas à l'IMPRO* « Faïtes des couleurs » de Paris, où Quentin Paolozzi et Charles Gricourt encadrent les séances de sport. Et ils commencent dès le lundi matin par 50 minutes de cardio !

Quentin, vous êtes professeur d'EPS (éducation physique et sportive) et vous, Charles, êtes animateur éducatif socio-sportif. Quelles sont vos missions à l'IMPRO ?

Quentin Paolozzi (Q.P) : On encadre les séances de sport à l'IMPRO, on fait en sorte que tous les jeunes fassent du sport au moins une fois par semaine. Il y a les séances d'EPS qui permettent de leur faire découvrir de nombreux sports. Cela fonctionne comme en milieu scolaire ordinaire avec des cycles de plusieurs semaines consacrées à un sport spécifique.

Charles Gricourt (CG) : On a de la chance ici d'être deux professeurs. En plus des cycles, il y a aussi des activités, comme le judo, l'équitation et la natation, qui ne sont pas proposées par nous. Il y a une vraie volonté de l'IMPRO que ce ne soit pas que les professeurs de sport qui proposent des activités. Si un éducateur a une passion, c'est important qu'il puisse aussi la transmettre aux jeunes.

QP : Il y a même eu des intervenants extérieurs comme par exemple pour de la danse contemporaine. Nous proposons aussi des séjours sportifs en fonction des envies des jeunes. Et tous les deux ans, il y a un séjour au ski.

Quels bienfaits du sport sur les jeunes ?

QP : Déjà, la santé ! A l'IMPRO, il y a plusieurs personnes en surpoids donc c'est important de les sensibiliser aux bienfaits du sport et d'une bonne hygiène de vie. On n'est pas du tout dans un esprit de « compétition », on est dans la réussite. On va faire en sorte que les jeunes y arrivent avec des petits paliers pour commencer. Puis on durcit les étapes. On travaille la confiance en soi, l'autonomie, le fair-play, la relation aux autres.

CG : En plus du développement de la motricité, de la coordination, de la santé, c'est vraiment cette notion de confiance en soi qui est importante pour nous. Ici, par exemple, il n'y a pas de notes ! On n'est pas dans la pratique du sport pour le sport. Il y a un aspect éducatif.

QP : Avec le sport, on travaille aussi l'hygiène. On leur explique qu'il faut apporter une tenue de rechange, se changer et se laver après le sport. On peut aussi leur demander de gérer l'échauffement, ça leur montre comment diriger un groupe.

CG : C'est pour ça que l'on va avoir des cycles de sport qui changent mais aussi des sports à l'année qui permettent de travailler des aptitudes spécifiques. L'équitation à l'année permet de travailler l'appréhension des animaux, l'autonomie. Avec le judo, on aborde par exemple la notion de stabilité.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

QP : La principale difficulté est l'hétérogénéité des niveaux. Certains doivent apprendre à se déplacer sans perdre l'équilibre alors que d'autres apprennent à marquer des paniers.

CG : On ne fait pas de groupes de niveaux. Pour la boxe par exemple, le but c'est que chacun s'affronte et comprenne les difficultés motrices des autres. Si le plus fort affronte le plus faible, il va devoir s'adapter. Certains peuvent être très bons dans un sport et beaucoup moins dans un autre. Ils peuvent se retrouver le vendredi à aider quelqu'un qui les avait aidés le lundi.

“ L'absence de personnel diplômé est la première raison donnée pour expliquer le manque d'activité physique dans des établissements médico-sociaux ¹ ”

Où sont organisées les activités ? Les jeunes font-ils du sport hors de l'établissement ?

QP : Les activités se passent principalement à l'extérieur. On va réserver des créneaux sur une plateforme en ligne de la Mairie de Paris. Pour la piscine, on va à celle juste à côté de l'IMPRO. C'est une piscine publique, il y a d'autres groupes, des particuliers aussi. En dehors de ce qui est proposé par l'IMPRO, c'est compliqué pour les jeunes de faire du sport car il faut se déplacer à l'autre bout de Paris, etc. Les clubs ordinaires ne sont pas souvent adaptés.

CG : Les jeunes n'ont pas tous des retours très positifs des clubs ordinaires. Ils ne sont pas toujours pris pour jouer, certains se font voler dans les vestiaires. Dans les salles de musculation, ils n'osent pas toujours aller demander comment marchent les appareils, etc.

QP : Cela dépend aussi des sports, on a eu des clubs de natation avec lesquels ça se passe très bien. Mais, en général, on oriente plutôt les familles et les jeunes vers les structures adaptées.

Comment êtes-vous devenu professeur de sport dans un établissement pour personnes en situation de handicap ?

QP : On a tous les deux fait des études de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Après la licence, j'ai suivi la spécialité sport adapté (APA). Via mes stages dans le cursus universitaire, j'ai découvert le milieu adapté. J'ai aussi fait des stages en lycée mais cela ne m'a pas plu.

CG : Nous avons fait nos études ensemble avec Quentin. C'est lui qui m'a parlé d'une place qui se libérait à l'IMPRO. J'ai d'abord commencé en 1/3 temps, pendant cinq ans. Puis un poste à temps plein s'est ouvert.

QP : Au niveau des diplômes pour donner des cours de sport, on peut trouver de tout. Avec Charles, on n'a pas le même intitulé de poste alors qu'on fait le même métier (NDLR : Quentin est professeur d'EPS et Charles est animateur éducatif socio-sportif). Il y a des professeurs de sport, des éducateurs sportifs, éducateurs sportifs adapté, animateur socio-sportif, etc. Tout va dépendre du projet de l'établissement. Si à la base, il n'y a que 5 heures disponibles pour les activités physiques, ce sera plus un éducateur sportif ou un animateur par exemple. ■

¹ Enquête sur la pratique des activités physiques et sportives dans les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées - Juin 2018

RENDEZ-VOUS POUR LA CHAUMONT TOUR !

A quelques minutes de l'IMPRO Faîtes des couleurs, le parc des Buttes-Chaumont, l'un des plus beaux de Paris, est le terrain de jeu privilégié des joggeurs.

Chaque année, en juillet, l'IMPRO y organise le « Chaumont Tour ». Cet événement sportif est ouvert à tous les établissements médico-sociaux qui le souhaitent. Le principe est simple : les jeunes doivent réaliser des tours, suivant deux circuits adaptés aux capacités et envies de chacun. A chaque tour réalisé, l'équipe gagne un point.

Avec plus de 500 participants issus de 19 établissements en 2019, la cinquième édition du Chaumont Tour a été une vraie réussite ! A l'année prochaine pour un... ou plusieurs tours.

Carte d'identité

L'IMPRO Faîtes des couleurs !

* Géré par l'APA-JH Paris, l'Institut médico-professionnel IMPRO « Faîtes des couleurs » est installé dans le 19^e arrondissement. Il accompagne 42 jeunes en situation de handicap, âgés de 14 à 20 ans. En fonction des aspirations de chacun, les professionnels de l'IMPRO proposent un accompagnement éducatif et pédagogique adapté, afin de favoriser l'inclusion de tous.



© Tuan Nguyen

Lors des cérémonies des Trophées APAJH 2016, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH avait remis le Trophée d'honneur à Marie-Amélie Le Fur, triple médaillée aux Jeux paralympiques de Rio.



Sportif en situation de handicap,
sportif avant tout |

Rencontre avec la championne Marie-Amélie Le Fur

Triple championne paralympique d'athlétisme, Marie-Amélie Le Fur est également présidente du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). Pour la Revue APAJH, elle revient sur son parcours, l'importance du sport dans son quotidien et son engagement pour l'accès au sport pour tous.

Comment le sport est-il entré dans votre vie ?

J'ai commencé l'athlétisme à l'âge de 6 ans en suivant ma sœur. J'ai appris à aimer l'athlétisme au fil du temps. Je n'avais aucune envie, à l'époque, d'en faire mon métier. Le sport était une passion mais mon projet était de devenir sapeur-pompier professionnel. Tout ce projet a été chamboulé puisqu'à l'âge de 15 ans j'ai été renversée par une voiture. A la suite de cet accident, j'ai été amputée de la jambe gauche.

Après cet accident, vous avez repris le sport extrêmement rapidement (4 mois). Quel a été votre moteur ?

En 2003, avant l'accident, j'avais eu la chance de vivre les championnats du monde d'athlétisme au Stade de France. J'ai assisté à une course d'athlètes amputés. J'ai vécu ce moment-là de façon totalement inconsciente, sans que cela me marque particulièrement sur le coup. Mais il a forcément changé ma vie quand, un an plus tard, on m'a annoncé que je devais être amputée. Ces images que j'avais vues un an auparavant ont alors ressurgi. Je me suis dit que, même après l'amputation, il y avait une possibilité de recourir et de remarcher. J'ai été aussi extrêmement bien accompagnée par mon entourage. Ensemble, nous avons décidé d'utiliser le sport comme moteur de reconstruction.

Nous n'avons pas poussé les portes, nous les avons défoncées ! Le corps médical était réticent à l'idée que je reprenne le sport. Nous avons aussi eu des difficultés pour avoir du matériel, trouver un club, etc.

J'ai pu reprendre le sport très rapidement parce que l'écosystème autour de moi était très favorable et positif. Malheureusement, on sait qu'il y a beaucoup de jeunes qui vont vivre une situation de handicap et qui n'auront pas un socle solide autour d'eux.

Quelles barrières existent encore pour développer la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap ?

L'un des premiers freins est le manque d'accessibilité physique des lieux mais aussi des transports pour se déplacer jusqu'à la

salle de sport, au stade, etc. Il y a bien sûr l'accessibilité financière pour les personnes qui doivent acheter du matériel spécifique. Et il y a aussi une question autour de la notion de « possibilité ». Certaines personnes en situation de handicap restent enclavées dans l'idée que le sport n'est pas fait pour elles. Cette autocensure peut être encouragée par une posture parentale ou une posture médicale qui n'est pas toujours aidante.

Enfin, le déficit de formation et d'information de la part des professionnels du sport est également un frein. Dans les clubs, même si les bénévoles sont très souvent de bonne volonté, ils ne sont pas forcément formés à l'accueil de personnes en situation de handicap et peuvent avoir des craintes, des peurs de ne pas être à la hauteur.

Que représente le sport pour vous aujourd'hui ?

Il est essentiel ! Le sport a sauvé ma vie à plusieurs moments. C'est un moteur d'épanouissement personnel, physique et mental. Avec le sport, j'ai pris davantage confiance en moi. Il m'a permis de nourrir des compétences pas seulement motrices, mais aussi intellectuelles et relationnelles. C'est un outil sociétal, un outil d'épanouissement, de partage et de rencontres qui nous aide à nous construire au quotidien.

Vous êtes présidente du CPSF depuis décembre 2018. Comment agir pour que les Jeux paralympiques soient plus visibles ?

Depuis les Jeux de Londres de 2012, le grand public a pris conscience que les Jeux paralympiques existaient. On voit aujourd'hui que la couverture médiatique est plus importante qu'il y a quelques années même si tout cela est à contrebalancer avec les freins qui existent encore.

On sent que les choses s'accroissent et nous devons utiliser cette accélération

pour aller encore plus loin dans l'accessibilité de tous, de tous les handicaps, sur tous les territoires et dans tous les sports. Notre ambition est que le téléspectateur de 2020 devienne le spectateur de 2024. Nous voulons qu'à travers les Jeux de Tokyo et les championnats de 2021, 2022, 2023... le public connaisse mieux le paralympisme mais aussi nos sportifs, leurs capacités, leurs différences, leurs mécanismes d'adaptation, leurs forces. Le CPSF, en partenariat avec France TV et les fédérations sportives, va mener un travail de pédagogie auprès du grand public pour expliquer le paralympisme, les classifications et mettre en valeur nos sportifs.

C'est important que le public vive cette expérience des Jeux paralympiques, tout

Ils ont accès à des aides personnalisées. Il y a également un suivi socioprofessionnel qui favorise l'insertion des sportifs. Tous ces dispositifs qui sont pensés au sens large pour les sportifs de haut niveau sont appliqués à nos sportifs paralympiques. Le CPSF et les fédérations doivent cependant toujours s'interroger sur la prise en compte de la spécificité de nos athlètes dans les dispositifs mis en place.

En 2024, Paris accueillera les Jeux Paralympiques pour la première fois en France...

Les jeux de Paris 2024 représentent une opportunité unique que nous devons saisir tous ensemble : acteurs du monde du handicap, du monde du sport, etc.



Cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques de Rio en 2016

simplement pour permettre, ensuite, une véritable évolution de la place de la personne en situation de handicap dans la société.

Existe-t-il un statut de sportif de haut niveau en situation de handicap ?

Il existe un statut du sportif de haut niveau qui donne des droits et des devoirs. Ce sont les mêmes pour tous, en situation de handicap ou non. Depuis 2008, la prime donnée aux sportifs au retour des Jeux est la même. Nos sportifs paralympiques sont inscrits sur les listes de haut niveau.

Le réseau des associations a aussi une responsabilité pour que ces Jeux soient une réussite et pour faire évoluer la place du « sport Handicap » dans la société. ■

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'instance du mouvement sportif qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap.



De l'ESAT aux podiums... |

Bursa Ersoy, une championne de judo à l'APAJH

A seulement quelques mètres de la frontière suisse, l'ESAT APAJH de Ferney-Voltaire (Ain) accompagne Bursa Ersoy depuis une dizaine d'années. En plus de son travail à l'atelier Blanchisserie, Bursa pratique le judo de haut niveau... et revient régulièrement à l'ESAT avec des médailles.

En octobre 2019, à Cologne en Allemagne, Bursa a été sacrée championne d'Europe de judo adapté : « *Je suis passée en finale contre une adversaire ceinture noire. J'ai fait un Ippon et j'ai gagné ! Pour le podium, ils m'ont appelée en premier, il y avait de la musique, le drapeau de la France. C'était bien d'être sur le podium. Il y avait la télévision allemande aussi.* »

Bursa a commencé le judo lorsqu'elle était adolescente, dans le club adapté d'Oyonnax (Ain). « *Au début, j'étais à Oyonnax mais c'était compliqué pour moi comme j'habite Bellegarde. J'ai vu qu'il y avait un club à Bellegarde, je me suis inscrite. Aujourd'hui, je suis dans les deux*

clubs. Je m'entraîne les mercredis et les vendredis de 20h à 21h30. Je fais de la musculation, du gainage, du cardio. Je suis une pile électrique. »

Quand on lui demande si ce rythme est fatigant, elle répond, souriante, « *non, je suis habituée.* »

La compétition, des tatamis à l'ESAT

À l'ESAT, Bursa travaille à l'atelier Blanchisserie : elle s'occupe du repassage, des machines, des calendres mais aussi parfois de l'accueil des clients. L'esprit de compétition qui l'anime sur les tatamis l'accompagne aussi dans son quotidien à l'ESAT puisque Bursa détient le record du nombre de chemises repassées en une journée (66 !).

Afin de lui permettre de participer à des compétitions, de s'entraîner et de gérer sa fatigabilité, l'ESAT répond aux contraintes de la judokate avec notamment des horaires adaptés. Au-delà de ces aménagements, la sportive bénéficie d'un véritable soutien de la part de l'ensemble de

l'ESAT... surtout lorsqu'elle revient avec des médailles.

Des projets d'avenir : passer ceinture noire et conserver son titre de championne d'Europe

Prochainement, Bursa tentera de passer « ceinture noire ». : « *Ce que j'aime dans le judo, c'est surtout la technique. Pour devenir ceinture noire, il faut que je passe des katas.* » Elle participera également à d'autres championnats et remettra son titre de championne d'Europe en jeu : « *Je voyage beaucoup avec les compétitions. Je suis allée à Marseille, Bourg-en-Bresse, Cholet, Aurillac et en Allemagne aussi. Je suis un peu stressée avant les compétitions. Il y a la pesée avant les combats, c'est important de ne pas être trop lourde pour ne pas changer de catégorie. Même si j'ai déjà battu des filles de 100 kilos !.* »

Soutenue par toute l'équipe de l'ESAT, Bursa devrait continuer encore longtemps sa carrière de sportive et compléter sa collection de coupes et de médailles. ■

NDLR : interview réalisée en février 2020, avant la crise sanitaire

Sport adapté |

Au fil des sports transforme l'essai



Au fil des Sports 2013
FFSA • APAJH
à Reims.

Depuis 2013, la Fédération APAJH et la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) organisent Au Fil des Sports, une journée d'initiation à de nombreuses activités sportives pour les personnes accompagnées par le mouvement APAJH et les licenciés de la FFSA. Retour en images sur 6 éditions aux quatre coins de la France.

L'aventure Au fil des sports commence à Reims en 2013, avec près de 300 participants. Au programme : Pétanque, escrime, judo et jeux d'opposition, tennis de table, badminton et handball, activités motrices, football, basket ou encore athlétisme. ■



Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et Marc Truffaut, président de la FFSA, lors de la première édition d'Au fil des Sports.



En 2014, la deuxième édition se tient à Sauvian, sous le soleil de l'Hérault.



2015 : direction Poitiers pour la 3ème édition.



En 2017, c'est la ville du Mans qui accueille l'évènement.



800 personnes participent à l'évènement en 2016, à Albi.



A Bobigny, en 2019, près de 200 personnes (et une mascotte !) ont pu découvrir et pratiquer différentes activités : athlétisme, basketball, boxe, football, gymnastique, handball, rugby, tir à l'arc, volley, équitation/contact avec poney.

Les sportifs français brillent aux « Global Games » de Brisbane



Tous les 4 ans, l'INAS (International Federation for Athletes with Intellectual Impairments)¹ organisent les Global Games, seul et unique évènement mondial de très grande ampleur pour les sportifs en situation de handicap psychique ou mental. En 2019, ce sont plus de 1 000 sportifs issus de 80 nations, qui se sont retrouvés à Brisbane pour concourir dans 10 disciplines.

Carton plein pour la délégation française avec 87 médailles dont 39 en or !

1. Fédération internationale des athlètes avec déficience intellectuelle



Quelle situation dans les écoles ? |

Le sport à l'école... dans les ULIS aussi !

La pratique d'activités sportives est inscrite dans les programmes scolaires, dès le premier cycle. Au-delà des questions liées à la santé et au bien-être, le sport à l'école véhicule également des valeurs.

Charlotte Pingault, éducatrice spécialisée dans une classe ULIS du groupe scolaire Pierre Demont à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) nous explique.

Quelles sont les activités sportives pratiquées par les élèves de votre classe ?

Nous pratiquons avec eux beaucoup d'activités motrices, comme par exemple des parcours de motricité ou des jeux de ballons. L'école dispose aussi de vélos, que nous empruntons régulièrement. Il s'agit principalement de savoir s'adapter et adapter les sports, les consignes, aux capacités des enfants que nous accompagnons qui ont des troubles du spectre autistique (TSA). Modifier un parcours lorsque le plan est trop incliné, changer d'activité si elle est trop difficile, travailler sur la peur d'effectuer une nouvelle activité, veiller à la fatigabilité des enfants aussi. Nous travaillons avec des pictogrammes pour expliquer les consignes, que nous présentons en amont de l'activité, pour ne pas surprendre les enfants qui ont parfois besoin d'un temps plus long pour les comprendre. Nous nous adaptons, nous évaluons les situations sur le moment pour ne pas les mettre sciemment en difficulté.

L'effectif réduit de la classe ULIS (8 enfants) est-il contraignant pour la pratique de sports collectifs notamment ?

Nous pratiquons toujours des activités sportives avec d'autres classes au sein de l'école. C'est rendu possible notamment car les effectifs dans toutes les classes sont réduits, car notre groupe scolaire est de type REP (réseau d'éducation prioritaire). Nous convenons de créneaux communs entre enseignants, de façon formelle ou informelle, pour mutualiser les équipements et multiplier les temps d'échanges avec les élèves des autres niveaux. Nous avons également mis en place une activité dans la patinoire de notre ville : à l'origine, cela a débuté parce qu'il restait des places disponibles dans le car réservé par une autre classe ! Et aujourd'hui, nous avons pérennisé cette sortie avec dix séances organisées chaque année.

Cette façon de nous organiser entre différentes classes permet également de mélanger les âges. Les enfants que nous accompagnons dans la classe ULIS ont entre 4 et 8 ans, ce qui peut représenter un écart important pour certaines activités physiques.

Comment organisez-vous les séances de sport ?

Concernant les élèves, tout se passe naturellement. Les enfants que nous accompagnons dans la classe ULIS partagent leurs temps de récréation avec les autres élèves, qui les ont donc bien identifiés. Certains sont aussi en inclusion individuel-

le dans d'autres classes, ou au contraire, parfois nous accueillons des élèves d'autres classes. Il y a des allers-retours dans l'inclusion. Nous veillons juste à ce qu'il n'y ait pas de harcèlement entre les élèves, même si globalement l'école est bien sensibilisée à la question du handicap.

Avez-vous remarqué des bienfaits de la pratique du sport sur les élèves que vous accompagnez ?

Déjà, ce temps d'activité physique est parfois le seul pour certains enfants. En effet, il est compliqué de pratiquer du sport en dehors du temps scolaire, c'est le cas pour un seul de nos élèves cette année par exemple, parce qu'ils ont des potentiels mais aussi des limites et que les clubs ne sont pas tous adaptés.

Nous notons aussi des progrès et des évolutions visibles dans certains sports, lorsqu'une activité est répétée plusieurs fois, les consignes sont acquises. Au-delà de ce constat, les élèves prennent du plaisir. Lorsqu'ils font du sport, particulièrement quand nous faisons du vélo. Nous le ressentons aussi dans leur comportement, notamment parce qu'à leur âge, ils sont encore beaucoup dans l'imitation de l'autre. Comme ils font du sport avec des élèves d'autres classes, ils suivent mieux les consignes, apprennent à s'équiper ou à attendre leur tour... Cela les rend également plus disponibles au travail lorsque nous sommes en classe et que les séances de sport programmées, comme les sorties à la patinoire, s'imbriquent dans l'accompagnement au quotidien. ■

Le droit d'apprendre |

Devenir professeur de sport quand on est en situation de handicap, c'est possible !

Troisième filière universitaire la plus demandée sur la plateforme Parcoursup, les STAPS¹ forment les futurs professionnels du secteur des activités physiques et sportives. Quels sont les aménagements mis en place pour permettre l'accès à cette filière aux jeunes en situation de handicap ? Rencontre avec Laure Cabanero, étudiante en Licence 3 à Montpellier.

? **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

Je m'appelle Laure Cabanero, j'ai vingt ans. Je suis actuellement étudiante en troisième année de licence APA pour Activités physiques adaptées et santé, option danse adaptée, dans l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS de Montpellier.

? **Comment avez-vous bâti votre projet d'études ?**

Mon projet d'études s'est construit petit à petit. La danse est ma passion, j'en fais depuis que j'ai 3 ans. En revanche, lorsque j'étais au lycée, je n'ai pas pu faire de la danse adaptée dans le cadre de ma scolarité. Aucune adaptation n'avait été mise en place mais je continuais de prendre des cours au sein de la troupe Mozaik * danse, à Montpellier. Quand j'ai commencé à formuler le vœu de poursuivre mes études supérieures en STAPS, plusieurs personnes ont eu des doutes mais j'étais persuadée que c'était possible. Je me suis renseignée sur l'UFR STAPS de Montpellier et j'ai appris qu'il était possible de l'intégrer avec un statut d'étudiant en situation de handicap.

? **Comment avez-vous intégré cette formation ?**

J'ai suivi la même procédure que tous les autres étudiants. A l'époque, il fallait formuler ses vœux sur la plateforme admission post-bac (APB), remplacé par Parcoursup depuis 2018. C'est lorsque je suis allée m'inscrire physiquement à l'université que j'ai parlé de ma situation de handicap au personnel enseignant. C'est aussi à ce moment que j'ai décidé de ma spécialité, du sport que j'allais pratiquer et que j'ai choisi la danse. Ce n'était pas un choix par défaut, car c'est ma passion, mais aussi parce que je savais que ce serait un sport qui pourrait facilement être adapté.

? **Quelle a été la procédure mise en place ?**

Suite à mon inscription administrative, j'ai dû prendre rendez-vous avec la médecine préventive, un service proposé par l'université de Montpellier. J'ai également dû me rapprocher du service « handiversité » qui propose l'adaptation des études. C'est le même processus pour tous les handicaps. Enfin, toutes les parties, les enseignants et moi, avons signé un contrat pédagogique pour aménager ma participation au cours et aux évaluations.

? **Concrètement, quels sont les aménagements nécessaires pour que vous pratiquiez la danse ?**

Je me déplace quotidiennement en béquilles et danse dans un fauteuil roulant. Au début, je venais avec mon propre

fauteuil, ce qui était parfois compliqué. L'UFR dispose d'une quinzaine de fauteuils roulants, utilisés notamment pour des séances de sensibilisation pour les étudiants en APA comme moi. Un de ces fauteuils a été mis à ma disposition pour les cours de danse. Mais c'est plus globalement une entente avec ma professeure, notamment concernant mes capacités : je peux danser au sol, en fauteuil et un peu en position debout mais j'ai le droit de choisir. En revanche, j'ai émis le souhait d'avoir le même barème de notation que les autres étudiants, car je me sens capable de faire comme les autres et estime ne pas avoir besoin d'un aménagement dans ce domaine.

? **Quels sont vos projets futurs ? Pensez-vous avoir l'opportunité de poursuivre vos études, même dans d'autres universités ?**

Pour moi, l'université de Montpellier n'a pas été un choix par défaut. Tout d'abord parce que je suis originaire de la région, mais aussi parce que je sais qu'il y a une réelle volonté de bien accueillir les étudiants en situation de handicap. Plus globalement, je sais qu'il serait compliqué de changer d'université, simplement pour des raisons administratives. A moyen terme, je veux poursuivre dans les activités physiques adaptées, à plus long terme, je réfléchis encore mais je ne me mets pas de limite ! ■

** En 2018, l'artiste Nathan Waye, membre de la Troupe Mozaik danse, s'était produit sur le scène des Trophées APAJH*

1. Sciences et techniques des activités physiques et sportives



La ville de Vitry-sur-Seine
est lauréate des Trophées APAJH 2019
dans la catégorie Sport

Ville de Vitry-sur-Seine |

Le sport pour tous au cœur de la ville

Depuis de nombreuses années, la ville de Vitry-sur-Seine mène une politique volontariste en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de la vie locale.

Ainsi, la municipalité, très attachée à l'idée que le sport est un droit pour tous, met tout en œuvre pour qu'il s'exerce pleinement dans la ville auprès de tous les publics.

Dans le cadre de sa politique de mise en accessibilité des équipements municipaux, la ville de Vitry-sur-Seine a lancé de nombreux travaux et actions pour rendre accessible à tous ses équipements sportifs : rampes d'accès ou ascenseurs, accessibilité des sanitaires et des vestiaires, création de plateformes dans les gradins, etc. En partenariat avec des associations handisport ou sport adapté, la ville a également développé plusieurs activités

sportives ou événements avec, par exemple, des demi-journées de découverte du sport adapté dans les différents équipements sportifs municipaux (piscine, patinoire, salle de musculation). Avec la Fédération de Sport Adapté, la ville de Vitry-sur-Seine propose des stages de sport adapté aux enfants en situation de handicap pendant les vacances scolaires.

Des formations pour les éducateurs sportifs Pour développer les activités sportives accessibles à tous, les éducateurs sportifs ont la possibilité de suivre des formations « sport adapté » ou « handisport ». En 2019, ce sont plus de 30 éducateurs, issus d'organismes divers, qui ont ainsi été formés. Suite à ces formations, la section Aïkido propose une section sport adapté pour les enfants âgés de 14 à 18 ans avec troubles autistiques.

Des événements sportifs inclusifs

Plusieurs initiatives portées par la ville de Vitry-sur-Seine réunissent un public de tout horizon, en situation de handicap ou non, dans un objectif d'inclusion et de sensibilisation.

- Les Jeux du Val de Marne est un événement sportif qui favorise la pratique sportive des enfants et leur permet de découvrir des sports et des activités handisports. Chaque année, plus de 300 enfants y participent.
- Les Olympiades/Paralympiades réunit, lors d'un après-midi festif et sportif, des enfants de centres de loisirs

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la ville de Vitry-sur-Seine ■

Le dossier Sport s'arrête ici, retournez la Revue pour parcourir le dossier Spécial dédié à la cinquième branche Autonomie de la Sécurité sociale

L'intelligence collective pour construire une Société Inclusive !

www.societe-inclusive.org



Chaque échange permet de nourrir la réflexion individuelle et collective.

Le partage et la collaboration sont nécessaires pour construire une société inclusive, plus juste, qui s'adapte aux attentes et aux besoins de toutes et tous, et laisse sa place à chacun. De l'utopie aux actions concrètes, l'APAJH vous propose un espace partagé pour contribuer à la réflexion, témoigner, diffuser vos pratiques et expériences afin de rendre réel l'accès à tout, pour tous, avec tous !



**Et vous, quelles sont les revendications
qui vous semblent les plus importantes ?**

Nous vous invitons à voter sur www.societe-inclusive.org

L'APAJH milite pour une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap au cœur d'une société où l'ensemble des dispositifs sont accessibles à tous dans le respect des souhaits et attentes de chacun.